

## Urbanisme

---

**De:** Enda Savage <enda.savage@gmail.com>  
**Envoyé:** lundi 24 septembre 2018 15:04  
**À:** urbanisme@mairie-mandelieu.fr  
**Objet:** Projet de Revision no1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Mandelieu-la-Napoule

Le 24 septembre 2018

À L'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Hôtel de Ville  
Service Urbanisme  
062210 Mandelieu-La Napoule

Cher Monsieur,

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de révision no1 Du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Mandelieu-La-Napoule  
Domaine de Bellevue

Nous sommes les propriétaires d'un appartement en Residence Alhena 1 depuis 10 ans et vraiment très concernés d'apprendre que le Préfet des Alpes Maritimes aurait l'intention d'accorder un permis pour construire de plus de cent logements au Domaine de Bellevue.

### **Nous nous opposons fortement à ce projet pour les raisons suivantes.**

#### 1. Protection de l'environnement

Le projet envisagé de construire une centaine de logements dans le seul espace vert du Domaine de Bellevue auprès de nos résidences est en complète contradiction avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), qui a pour but de protéger les espaces collinaires de toute densification excessive. Nous avons acheté notre appartement à cause de la position unique du Domaine de Bellevue, un Domaine sécurisé mais qui est aussi déjà largement bétonné. La construction d'une centaine de logements nous paraît pas acceptable.

#### 2. Augmentation du risque d'inondation

Les inondations en octobre 2015 ont fait 8 morts à Mandelieu. Je me permets de vous rappeler que quelques résidences du Domaine de Bellevue notamment Orion et Croix du Sud, avaient été affectées gravement. La construction des logements augmenterait considérablement le risque d'inondation et affecterait la solidité des bâtiments ainsi que la sécurité des résidents du Domaine de Bellevue. Pourquoi prendre ces risques ?

#### 3. La stabilité du terrain

Le projet pourrait affecter la stabilité déjà fragile du terrain et augmenter le risque d'éboulement des talus, d'affaissement des sols, glissements de terrain, etc .

En plus déjà en 2015 les grandes pluies ont causé des affaissements considérables. Les "Nouveaux Constructeurs" n'ayant pas terminé la conduite des EP, les résidents d' Alhena ont ensuite organisé les travaux nécessaires pour fortifier le terrain.

Déjà le Boulevard de Bellevue est en très mauvais état : plusieurs affaissements, craquelures etc. Une augmentation du trafic considérable pour la construction des logements (des camions PL, engins de chantiers etc etc) causerait encore plus de détérioration au Boulevard de Bellevue ainsi qu'aux équipements du Domaine de Bellevue, sans oublier le bruit, la poussière, les problèmes de parkings et la sécurité...

Nous n'avons plus que cet unique espace vert à proximité de nos résidences, nous aimerions beaucoup le sauvegarder et éviter une "bunkerisation" du Domaine.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir considérer notre position et donner un avis défavorable au projet de construction à Domaine de Bellevue.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Enda et Martine Savage  
Residence Alhena 1  
Corniche des Primeveres  
06210 Mandelieu la Napoule